

COMMUNE DE DECHY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE DECHY



Délibération N° 2024-06-18BIS

Le **VINGT QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE**, à 9 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière, envoyée le 18 Juin 2024, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SZATNY.

Présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Corinne TABAKA, Marie-France ROGER, Monique PASTORET, Patricia DELCOURT, Sylvie CAUMONT, Gérard BROCHARD, Charles VAILLANT.

Représentés : Mesdames, Messieurs : Estelle MOUY (procuration donnée à Jean-Michel SZATNY) ; JOOS Bernard (procuration donnée à Marie-France ROGER) ; Lahcen AZEROUAL (procuration donnée à Patricia DELCOURT) ; Aldo ZACCARDI (procuration donnée à Charles VAILLANT).

Absentes excusées : Mesdames : LEVRAY Claudine, Corinne BEAREZ, Laëtitia WALQUAN.

Secrétaire de Séance : Madame ROGER Marie-France.

TARIF DES ALSH, GARDERIE, PAUSE MERIDIENNE, A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 – TARIFS DES NUITÉES LORS DES CAMPINGS D'ETE

Suite à la réunion de la Commission des Affaires Sociales en date du 04 Juin 2024, Monsieur le Président propose d'appliquer les tarifs suivants, à compter du 1^{er} Septembre 2024 :

1. TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS DECHYNOIS	TARIFS EXTERIEURS	PARTICIPATION FIXE DE LA CAF - LEA
-369 €	0.22 c de l'heure	0.25 c de l'heure	0.50 c
370 à 499 €	0.42 c de l'heure	0.45 c de l'heure	0.30 c
500 à 700 €	0.57 c de l'heure	0.60 c de l'heure	0.15 c
700 €+	0.60 c de l'heure	1 € de l'heure	Pas de participation

.../...

2. PAUSE MERIDIENNE

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS DE L'HEURE	PAUSE MERIDIENNE 2H00- 3/5ans	PAUSE MERIDIENNE 2H00-6/11 ANS	PAUSE MERIDIENNE 2H00-ADOS	PAUSE MERIDIENNE 2H00- EXTERIEURS
-369 €	0.22 c	0.44+2.40 €= 2.84 €	0.44+2.55 €= 2.99 €	0.44+3.20 €= 3.64 €	0.50+5 € = 5.50 €
370 à 499 €	0.42 c	0.84+2.40 €= 3.24 €	0.84+2.55 €= 3.39 €	0.84+3.20 €= 4.04 €	0.90+5 € = 5.90 €
500 à 700 €	0.57 c	1.14+2.40 €= 3.54 €	1.14+2.55 €= 4.34 €	1.14+3.20 €= 4.34 €	1.20+5 € = 6.20 €
700 €+	0.60 c	1.20+2.40 €= 3.60 €	1.20+2.55 €= 4.40 €	1.20+ 3.20 €= 4.40 €	2+5 € = 7 €

3. GARDERIE

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS DECHYNOIS	TARIFS EXTERIEURES
-369 €	0.22 c de l'heure	0.25 c
370 à 499 €	0.42 c de l'heure	0.45 c
500 à 700 €	0.57 c de l'heure	0.60 c
700 €+	0.60 c de l'heure	1 €

4. TARIFS DES REPAS DURANT LES ALSH ET LES MERCREDIS

REPAS/TARIFS	REPAS POUR LES 3/5 ANS	REPAS POUR LES 6 à 11 ANS	REPAS ADOS 12 à 17 ANS	REPAS EXTERIEURS
PRIX	2.40 €	2.55 €	3.20 €	5 €

5. TARIFS NUITEE DURANT LES CAMPINGS

NUITEES/TARIFS	PETITE ENFANCE 3 à 5 ans	ENFANCE 6 à 11 ans	JEUNESSE 12 à 17 ans	EXTERIEUR
PRIX	3€	5€	7 €	10 €

Le camping est une option, les parents ne sont pas obligés d'inscrire leurs enfants durant les ALSH.

Les enfants du personnel communal bénéficieront de la gratuité de la garderie et pourront bénéficier du quotient familial le plus bas pour le calcul des participations aux ALSH.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S, à l'unanimité.

DECIDE de fixer les diverses activités proposées par le centre socio-culturel de DECHY, à compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2024, comme indiqué dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel SZATNY

Cette nouvelle délibération annule et remplace la délibération n° 2024-06-18.